

FICHE DE FONCTIONNEMENT ANNEXE MARMONAVETTE

Année scolaire 2024-2025



Principe

Le Centre Socio-culturel Enjeu (CSC Enjeu) continue pour l'année scolaire 2024-2025 la « Marmonavette » afin de proposer, chaque mercredi hors vacances, un accompagnement des enfants inscrits à l'accueil de loisirs Marmoville entre ce site et les associations sportives ou culturelles partenaires, sur Brissac Loire Aubance.

Fonctionnement et tarifs

Cet accompagnement sera, selon les associations partenaires, assuré par ces dernières ou par un salarié du CSC Enjeu.

Dans le cas où le bénévole ou l'entraîneur de l'association partenaire assure l'accompagnement, le trajet ne sera pas facturé.

A ce jour, les associations partenaires assurant elles-mêmes les trajets (**trajets gratuits**) sont :

- Brissac Aubance Basket (trajets retours / trajets allers assurés par Enjeu)
- ESLA Gym
- ESA Handball (trajet 14h30-16h00)
- Judo Club Rémigeois

Dans le cas où le trajet est assuré par un salarié du CSC Enjeu, le trajet sera facturé. **Un accompagnement aller et retour compte pour 2 trajets.**

Quotient familial	TARIF NAVETTE / TRAJET
-450	0,11 €
451-600	0,17 €
601-750	0,24 €
751-900	0,29 €
901-1100	0,36 €
1101-1400	0,42 €
1401 et 1700	0,44 €
1701 et +	0,47 €

Inscriptions

Dans tous les cas, l'inscription sera obligatoire auprès du CSC Enjeu.

Les inscriptions se font via le portail ENJEU.

Responsabilité

La responsabilité du CSC Enjeu s'arrêtera quand l'enfant sera confié à l'animateur ou au bénévole de l'association partenaire.

Restrictions

L'inscription à la « Marmonavette » sera obligatoire pour les enfants inscrits à Marmoville et devant se rendre à une activité proposée par les associations partenaires.

Les sorties en dehors des horaires d'ouverture de l'accueil de loisirs ne sont pas autorisées et ne pourront être qu'exceptionnelles ou si régulières, pour raisons médicales (sur présentation d'un justificatif).

La Marmonavette



Une navette encadrée entre l'accueil de loisirs et les associations partenaires.

Les créneaux concernés sont :

Marmoville Brissac :



Brissac Aubance Basket

10h-11h15 : U7

13h30-15h : U9



Aubance Judo Brissac

16h30-17h30 : 2019-20

17h45-18h45 : 2017-18



Pièce à conviction

14h-15h30 : 7-10 ans

15h30-17h : 7-10 ans



ESA Danse

14h30-15h30 : 2018-19

15h30-16h30 : 2015-16

16h30-17h30 : 2016-17



ESA Football Brissac

10h-11h15 : 6-7 ans

13h30-15h : 8-9 ans

15h30-17h : 10-11 ans



BL2A

13h45-15h15 : 7-10 ans



ES Aubance Handball

14h30-16h : U10M

16h-17h30 : U11F



ESLA Gym

13h-15h : 7-9 ans

Marmoville St-Rémy :



Judo Club Rémigeois

14h-15h : 4-6 ans

15h-16h : 7-12 ans

Pour pouvoir bénéficier de la navette, votre enfant doit être inscrit dans l'association concernée ainsi qu'à Marmoville.

La navette sera mise en place dès le 4 septembre. Les modalités d'inscription et d'organisation seront à retrouver prochainement sur notre site internet www.associationenjeu.fr